Saint-Césaire
Ville en mouvement

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 10 novembre 2026, à compter de 19 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure nº DM-06-2026 au Règlement de zonage nº 92-2005 et amendements

Madame Maude Vallée-Choinière et Monsieur Maxime Tétreault, propriétaires, soumettent cette demande de dérogation mineure concernant l'implantation d'un garage isolée situé sur la propriété sise au 970, rue Leclaire, portant le no de lot 1 592 862 et localisée en zone no 106.

Nature et effet de la demande :

L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet de régulariser l'implantation du bâtiment accessoire susmentionné en cours avant de la propriété, alors que le Règlement de zonage nº 92-2005 et amendements prohibe l'implantation d'un tel bâtiment en cours avant, autrement permis en cours latérales et arrière.

Le tout, tel que décrit et illustré au certificat de localisation préparé par Gilbert Grondin, arpenteur-géomètre, en date du 6 octobre 2026 et portant le numéro 27 960 de ses minutes.

Fait à Saint-Césaire ce 26 octobre 2026.

Nancy Bernier,
greffière